

Mr ESNOUF, Maire prend la parole pour remercier l'équipe sortante et en particulier Mme COLASSE Adjointe qui n'a pas souhaité renouveler son mandat puis laisse Mr JAMES, aîné de l'assemblée, présider la séance.

Election du Maire

Mr Franck ESNOUF a été réélu Maire au 1^{er} tour avec 10 voix, 1 bulletin blanc.

Le conseil a laissé le nombre d'adjoints à deux.

Election des adjoints

Mme Nelly LEGUILLOCHET a été élue 1^{ère} adjointe au 1^{er} tour avec 10 voix et 1 bulletin blanc

Mme Yvette FILLATRE a été élue 2^{ème} adjointe au 1^{er} tour avec 11 voix.

Indemnité des élus

Pour une commune de – 500 habitants le maire a de droit une indemnité de 992 € brut mensuel et les adjointes 385 € brut mensuel

Les élus ne souhaitant pas prendre la totalité de leur indemnité, le conseil municipal doit prendre une délibération pour en fixer le montant.

Il a été décidé une indemnité correspondant à 23.15 % de l'indice 1027 en faveur de Mr Franck ESNOUF, Maire soit 900.40 € brut mensuel

_ 7.72 % de l'indice 1027 pour Mesdames Nelly LEGUILLOCHET en charge de l'administration, des réunions et des agents communaux et Yvette FILLATRE en charge de la salle des fêtes, du social et de la vie associative, adjointes, soit 300.26 € brut mensuel.

Commissions et Délégations

_ A la communauté d'agglomération Mont St Michel Normandie : Mr ESNOUF est de droit membre titulaire, Mr Romain LHERMELIN sera le suppléant pour ce mandat.

_ Les conseillers seront sollicités en fonction de leurs compétences et intérêts pour les activités de la commune.

Ainsi, Messieurs JAMES et TURPIN sont en charge des travaux.

Tous les conseillers sont chargés de remonter au secrétariat les soucis sur la voirie.

Conseiller en charge de l'employé communal et des achats : Stéphane Turpin.

Conseiller en charge du social : Christine Vigor.

Conseillers en charge du dossier de sécurisation du bourg et de l'aménagement, de l'espace de pique-nique, des jeux pour les enfants et aire de camping-car : Rémi James Régis Lévêque, Pierre Loyson.

Conseiller en charge du tourisme et des gîtes – Romain Morel.

Conseillers en charge des chemins pour les randonnées – Christine Vigor – Romain Morel et Caroline Marquet.

Conseillers en charge de l'animation et du marché d'été – Romain Morel – Romain Lhermelin et Caroline Marquet.

Conseiller en charge des logements communaux – Christine Vigor – Yvette Fillatre.

Aides aux professionnelles suite à la crise sanitaire

Pendant la crise, Mr le Maire a communiqué avec son équipe pour décider d'envoyer un courrier aux entreprises leur proposant une aide de 500 €, presque toutes ont remercié la municipalité pour cette proposition, 10 ont accepté. Le versement effectif sera réalisé prochainement. De plus, nos trois locataires professionnels ont vu leur loyer d'avril et mai suspendus.

Questions diverses

Les conseillers municipaux recevront leur convocation uniquement sur leur boîte de messagerie.

Mr ESNOUF est présent à la mairie le mardi et jeudi après-midi et samedi matin.

Pour une situation particulière, n'hésitez pas à téléphoner pour prendre rendez-vous.

Il est organisé tous les jeudi soirs de l'été un petit marché Place MAILLARD.